

Services	2020 / 2021					Observations
	<i>Matinée (6h) de 8h à 14h Après-midi (6h) de 14h à 20h Soirée (6h) de 18h à minuit</i>	<i>Journée maximum 12h de 8h à 20h</i>	<i>Journée + soirée maximum 16h de 8h à minuit</i>	<i>Après-midi + nuit maximum 18h de 14h à 8h</i>	<i>Journée + nuit maximum 24h de 8h à 8h</i>	
Résidents, associations et entreprises DE MONTMORILLON						
Salle 1 (2021)	180 €	350 €	450 €	480 €	500 €	
Salle 2 (2021)	100 €	190 €	220 €	275 €	300 €	
Salle 3 (1+2) (2021)	250 €	500 €	600 €	650 €	700 €	
Salle 4 (2021)	50 €	90 €	120 €	130 €	140 €	Sans bar ni cuisine
Résidents, associations et entreprises HORS MONTMORILLON						
Salle 1 (2021)	300 €	520 €	630 €	680 €	700 €	
Salle 2 (2021)	140 €	240 €	290 €	330 €	355 €	
Salle 3 (1+2) (2021)	420 €	740 €	900 €	970 €	1 020 €	
Salle 4 (2021)	60 €	110 €	140 €	150 €	160 €	Sans bar ni cuisine
La location jusqu'à minuit n'exclut pas la responsabilité locative qui est effective jusqu'à l'état des lieux de sortie fixée dans la convention, soit 8h le lendemain.						
Tarifs annexe						
Cuisine			50 €			
Matériel son			250 €			
Matériel éclairage			50 €			
Régisseur communal			25€/heure			
Vaisselle			gratuit			
Bar			gratuit			
Gradins			gratuit			
Gratuité possible pour manifestations non lucratives seulement						
Administrations et collectivités territoriales, d'Etat, Hospitalière						
Réunions politiques						
Manifestation d'intérêt scolaire seulement pour les associations de la commune (lycée, collège)						
Congrès départemental, régional ou national présentant un intérêt communal						
Écoles primaires, collèges, lycées publics & privés et IME de la Ville						
Réunions d'informations d'intérêt public						
Manifestation d'intérêt général (don du sang...)						
Pour les associations de Montmorillon seulement						
Une gratuité pour les AG salle 4 ou salle 2 seulement.						
Une remise de prix de la salle de 50% (hors tarifs annexes) sera possible pour une manifestation par an dans la limite d'une journée.						
Pour toute manifestation de 1 à plusieurs jours (donc au-delà du tarif journée + nuit de 24h), une remise de prix de 50% sera effectuée sur le temps de préparation et de rangement.						
Convention de partenariat entre la ville de Montmorillon et les associations de Montmorillon à but culturel (DCM du 25/04/2019)						
La ville met à disposition gratuitement les salles de l'Espace Gartempe dans la limite de 2 fois une journée (créneau maximum de 24 heures) par an consécutives ou pas avec pour chacune de ces deux journées la possibilité d'étendre cette mise à disposition gratuite pour la préparation, répétition ou rangement dans une limite 2x6 h ou 1x12 h. Les tarifs pour les prestations annexes restent applicables.						
Cette mise à disposition gratuite des salles est réduite à une fois une journée pour les manifestations à entrées payantes, un tarif réduit à 50% pour les manifestations suivantes sera appliqué, sauf dérogation soumise à délibération du Conseil Municipal.						
Dans le cadre de cette convention la ville est considérée comme partenaire, l'association s'engage à le faire savoir dans sa communication. Tout manquement pourra donner lieu à un refus du bénéfice des dispositions ci-dessus.						
Nettoyage						
Le nettoyage des parties communes (entrée et sanitaires) est à la charge de la ville.						
Caution						
Caution pour salle, nettoyage et tri des déchets restituée après vérification :						
- 900 € pour les salles 1 - 2 - 3						
- 450 € pour la salle 4						
Acompte						
Un acompte de 30% sera demandé et encaissé 1 mois avant pour validation de réservation						

ESPACE
GARTEMPE